

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 1er. Novembre 1864.

No. 21.

SOMMAIRE.—Fin de l'Analyse de la première lecture du Rév. Messire Désaulniers sur l'*Histoire de la Philosophie*.—Le Théâtre, par Messire L. Tassé, curé de St. Remi.—Comment Montréal fut fondé, par Paul Stevens, écrivain.—Élévation sur la fête de la Toussaint, par T. D.—Nécrologie; mort de M. F. L'heureux, curé de Contrecoeur.—Monument élevé en l'honneur de M. Charles Ducharme, fondateur du Séminaire de Ste. Thérèse.—Jeanne-Marie, la prison préventive, (suite).

CHRONIQUE.

La Convention du 15 septembre est venu ajouter d'immenses difficultés à la Question Italienne. Nous n'en pouvons douter en voyant d'une part les appréhensions des amis sincères du Souverain-Pontife et en contemplant en même temps les acclamations de ses adversaires.

Ce qui peut encore augmenter nos craintes si légitimes, c'est la réserve du Souverain-Pontife qui s'abstient de se prononcer sur une solution, où non-seulement il n'a pas été consulté, mais dans laquelle on lui laisse ignorer, paraît-il, certaines clauses essentielles qui sont tenues secrètes.

Dans ces circonstances, les ennemis de la Papauté ont déjà déclaré qu'ils trouvaient le St. Siège trop difficile à contenter, et ils ont rappelé à ce sujet toutes les anciennes accusations que l'on avait laissé dormir depuis longtemps. Ainsi, on commence à répéter que Rome est contraire à l'esprit moderne, qu'elle est contraire à tout esprit de conciliation, qu'elle ne comprend pas les exigences de ces aspirations vers la liberté, qui sont admises maintenant par toutes les autres nations.

Il serait néanmoins bien difficile de trouver la preuve de ces assertions, soit dans l'enseignement séculaire de l'Eglise, soit dans les œuvres mêmes du Souverain-Pontife actuel qui n'a jamais refusé de marcher avec son siècle.

Quant à l'enseignement de l'Eglise, si l'on remonte à ces temps où les grandes Ecoles Ec-

clésiastiques rendaient leurs oracles que trouvez-vous dont on ait à se plaindre? Que l'on consulte en particulier St. Thomas, l'Âge de l'Ecole, le Prince des Pasteurs, que l'on voye ce qu'il pensait du Pouvoir, de la liberté, de la meilleure forme de gouvernement, et l'on sera étonné de trouver qu'il avait devancé depuis longtemps à ces idées que le XVIIIe. siècle a cru avoir inventées, et que le XIXe. croit avoir seul, le premier, pratiquées.

Ainsi ces institutions libérales dont on fait tant de bruit aujourd'hui, sont enseignées *ex professo* dans les œuvres de St. Thomas, avec une netteté et une précision auxquelles les temps modernes n'ont réellement rien pu ajouter.

Nous reviendrons plus tard sur ces témoignages fournis par l'illustre Pasteur, et nous sommes sûrs que l'on sera alors étonné de voir traité, plusieurs siècles à l'avance, les principes sur lesquels la société moderne a prétendu tout fonder.

Quant aux dispositions personnelles du Souverain-Pontife, on oublie donc et tout ce qu'il a promis en montant sur le trône, et tout ce qu'il a déjà accompli. Si son œuvre de réforme a été arrêtée, si elle n'est pas aussi avancée qu'il l'avait espéré lui-même, ne voit-on pas que l'on doit s'en prendre, avant tout, aux difficultés qui lui ont été suscitées par les ennemis irréconciliables de toute autorité légitime et de toute vraie liberté?

Ces obstacles avaient été prévus d'avance par des esprits éminents, qui avaient déclaré que les plus grandes difficultés viendraient de ceux qui, en réclamant sans cesse la liberté et l'affranchissement des populations, en ont rendu jusqu'à présent les conditions les plus nécessaires tout à fait impossibles.

On peut lire en particulier les articles remarquables sur Rome, publiés en 1847, par l'illustre Donoso Cortès, et l'on verra, comme à la veille de la révolution de 1848, il avait vu

d'avance d'où viendraient les obstacles aux volontés les plus chères du Souverain-Pontife.

L'expérience est venue confirmer toutes ces tristes prévisions et montrer quels sont ceux qui empêchent précisément ces progrès, ces réformes qu'ils proclament comme si nécessaires.

Nous espérons néanmoins que tous les gouvernements catholiques, sans exception, comprendront leur devoir et sauront juger dans leur propre intérêt, à quelles conditions seulement ils peuvent espérer la prospérité, la bénédiction du ciel, et enfin pour eux-mêmes la stabilité.

Le temps est venu où l'on doit répéter, avec plus de conviction que jamais, ces paroles que prononçait un Ministre de l'Empereur, en 1861, au Conseil Législatif.

« On ne doit pas songer à abaisser le Drapeau de la France devant les éventualités révolutionnaires... La loyauté et l'honneur sont une obligation à notre gouvernement de ne pas abandonner le Prince que l'on a protégé depuis dix ans, et il en serait ainsi, même s'il s'agissait du plus humble et du plus obscur des souverains. »

Mais ici, il s'agit du Chef de la Catholicité, du Directeur des consciences de 200 millions de catholiques. Eh quoi! la France appelée la fille-aînée de l'Eglise, qui a toujours soutenu le drapeau du Christianisme, elle qui n'a jamais permis qu'à aucun point du globe un chrétien opprimé réclame en vain sa protection, vous voulez qu'elle abandonne le Chef même des chrétiens, non ce n'est pas possible.

Quand aux extrémités du monde le drapeau de la France couvre la foi en Chine, en Syrie et partout, vous voulez qu'au centre même de la Catholicité ce drapeau s'incline, et ce qu'on fait pour de malheureux catholiques, on ne le fasse pas pour leur Chef!!

Or, puisque l'on a ainsi solennellement proclamé qu'un pareil abandon n'était pas possible, nous ne pouvons croire que l'on renonce ainsi à la foi jurée.

Nous avons assisté, ces jours derniers, à un concert donné au *Mechanics' Hall* pour l'œuvre de la bibliothèque paroissiale. Nous avons vu avec plaisir l'assistance la plus nombreuse que l'on puisse imaginer. L'élite des artistes de Montréal avait bien voulu concourir à cette belle fête.

Mr. Gustave Smith et Mr. Lavallée ont fait merveille sur le piano, ils ont exécuté admirablement, entr'autres un morceau hors ligne de Goria. Melle. Dubois nous a enchantés par la douceur de sa voix, la facilité de sa vocalisation et le naturel touchant de tout ce qu'elle sait si bien exprimer. Mr. Lavoie s'est montré, comme toujours, le plus savant et le plus intelligent des chanteurs, il est difficile de réunir un plus beau timbre à une expression plus grave, plus noble

et plus majestueuse, il relève même, par l'ampleur de sa voix et la dignité de sa phrase, la musique qu'il chante.

Mr. Guenette a toujours la même voix, si pure, si douce, si sympathique, mais en ce moment il est fatigué et nous n'en avons que plus admiré son zèle pour le bien et son extrême complaisance.

Les Montagnards se sont surpassés et offrent en ce moment une réunion rare de voix remarquables, et un ensemble qui a tant de prix dans l'exécution.

MM. Baricelli, Sullivan et Sedgwick, ont charmé l'auditoire, nous avons encore entendu ce saxophone qui est joué avec tant de facilité et de goût.

Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte, dès aujourd'hui, des deux cérémonies importantes qui viennent d'avoir lieu dans le courant de la quinzaine : la consécration de la chapelle du Grand Séminaire de Montréal et la célébration du 50ème anniversaire d'ordination de Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières. Nous espérons pouvoir le faire au prochain numéro.

Cabinet de Lecture Paroissial.

Analyse du Cours d'Histoire de la Philosophie, commencé au Cabinet de Lecture, le 26 janvier 1864, par le
Rev. Messire Désaulniers.

(Suite.)

Nous avons vu dans le commencement de la première lecture du Révérend Messire Désaulniers le sommaire des principales idées de Platon sur la Divinité, ce que ces idées, d'un côté, ont de beau, de grand et de vrai; de l'autre, ce qu'elles ont d'incomplet, de faux et d'absurde.

Les principales erreurs de ce philosophe consistent dans la fiction, que nous indiquions en terminant notre premier article, de l'existence d'un double monde en dehors de Dieu et indépendant de lui : un *monde intellectuel*, sorte d'arsenal, où Dieu lui-même eut dû aller puiser ses idées; et un *monde matériel*, c'est-à-dire, en réalité, une *matière éternelle* où le Créateur eut dû aller chercher les éléments de cet univers visible que nous habitons.

En effet, quoi de plus opposé à la vraie notion de la Divinité, comme il serait facile de le démontrer, si nous prenions la peine de suivre, sur les pas de Mr. le Lecteur, le philosophe grec dans le développement, d'ailleurs riche, coloré, vif et magnifique de ses chimériques idées, fruit d'une imagination toute de feu, beaucoup plus que de la saine raison qui, seule, eut dû guider un esprit philosophe.

Tout au plus, pour expliquer et atténuer, s'il était possible, les écarts d'un si grand esprit, pourrait-on dire qu'il fut amené à de pareilles conceptions par l'analogie de ce qui se passe dans l'esprit des hommes. D'abord, pour le *monde intellectuel*, de même que la vérité, bien qu'accessible à l'homme, existe en dehors de lui et indépendamment de lui, Platon dut supposer sans doute que la vérité éternelle était également en dehors de Dieu et

indépendante de lui. Voilà peut-être l'origine de son *monde intellectuel*. Et quant au *monde matériel*, de même aussi qu'il est d'expérience entre les hommes que *rien ne se fait de rien*, d'où est venu l'antique adage : *De nihilo nihil*, Platon appliquant encore à la Divinité ce principe subversif de la véritable Toute-puissance, pensa apparemment que le Créateur y était assujéti lui-même, et ne pouvait créer autrement, qu'en puisant à une source étrangère à lui-même, les éléments de la création.

Mais qui ne voit combien est imparfait ce Dieu, que Platon prétend d'ailleurs être *parfait*, s'il a besoin de recourir à un monde *spirituel*, indépendant de lui pour avoir les idées qui lui sont nécessaires, et à un monde *matériel* également indépendant de lui pour accomplir ses œuvres.

Que veut dire encore le philosophe quand il assure que ce Dieu est la source intarissable de la vie, et qu'ensuite il suppose que, pour faire le monde *visible*, il faut qu'il jette les yeux sur un monde *intelligible*, c'est-à-dire sur des idées éternelles, types de tout ce qu'il doit créer; idées, on le répète, existant hors de lui et indépendantes de lui? Admettre que l'intelligence de Dieu passe ainsi à un acte nouveau et contemple un ordre de choses qu'il ne contemplant pas auparavant, n'est-ce pas admettre en Dieu une mutabilité et aussi un progrès, un accroissement d'intelligence et partant une vraie imperfection, un défaut essentiel en ce Dieu qu'on a dit d'ailleurs être souverainement *parfait*? Car l'intelligence en simple *faculté* est bien moins parfaite que l'intelligence en *acte*; l'intelligence qui *peut comprendre* est bien moins parfaite que l'intelligence qui *comprend*; l'intelligence qui *peut acquérir* la vérité est bien moins parfaite que l'intelligence qui *la possède*. En d'autres termes, le Dieu de Platon est souverainement imparfait, et infiniment éloigné du Dieu véritable, en qui nous devons trouver constamment et nécessairement l'assemblage de toutes les perfections.

L'orateur revient sur la même démonstration et la présente ainsi : Platon, dit-il, soutient que les idées dont Dieu se sert pour réaliser le monde visible sont hors de lui et indépendantes de lui; mais combien ne serait-il pas plus parfait si ces idées étaient en lui, et si au lieu d'être indépendantes, elles lui étaient essentielles; car c'est précisément ainsi qu'il doit en être du Dieu véritable.

Au reste, ces idées éternelles que suppose Platon, idées du vrai, du beau et du bien sur lesquelles doit être formé le monde visible, ou plutôt ce vrai, ce beau et ce bien par excellence, c'est Dieu lui-même. Ces idées éternelles ne sont en réalité autre chose que le résultat de la vue et de la contemplation que Dieu a de lui-même, et ce résultat, image parfaite de sa substance, est proprement son *VERBE*, *figura substantivæ ejus*, comme dit l'Écriture, (1) d'où St. Augustin a pu dire :

“ Qui negat Ideas esse, negat Filium Dei esse.”

Voilà la notion sublime et vraie qui a manqué au philosophe grec : lorsque, au lieu de voir en Dieu même ces idées, il leur donne une existence propre et indépendante. Mais si elles sont, comme il le dit, éternelles, universelles, etc., peuvent-elles avoir une existence en dehors de Dieu, ou plutôt peuvent-elles être autre chose que

Dieu lui-même? Car enfin, ce qui est éternel, universel, etc, est infini; c'est Dieu même, puisqu'il n'y a que Dieu qui soit Infini, à moins qu'on n'admette deux Infinis, ce qui serait bien assurément le comble de l'absurdité.

On sait encore qu'on ne peut concevoir des idées générales sans avoir en même temps celle d'un être particulier auquel elles se rapportent. On démontre en philosophie que nous ne pouvons avoir les idées qui constituent essentiellement un être sans admettre l'existence réelle d'un être au moins répondant à ces idées. Par exemple, nous ne pouvons avoir les idées constitutives de l'*Humanité* sans admettre l'existence réelle d'un homme répondant à ces idées; de même nous ne pouvons avoir les idées constitutives de la *Divinité* telles que les idées *universelles* sans admettre l'existence réelle d'un être particulier constitué suivant ces idées. Mais cet être comment serait-il autre chose que Dieu lui-même, et ces idées qui le constituent, comment auraient-elles une existence propre en dehors de la substance divine?

Combien donc le philosophe est-il éloigné d'avoir la véritable notion de Dieu, quand il met hors de lui ce qui doit essentiellement et nécessairement se trouver en lui?

Ici l'Orateur a répondu à une question qui pourrait lui être faite. Comment dans la contemplation de lui-même Dieu peut-il trouver le type des êtres inférieurs qu'il doit créer?

A cela voici ce que l'on peut répondre. Dans tous les êtres si multipliés, si variés, et si inférieurs qu'ils soient à Dieu lui-même, il y a toujours un certain degré d'imitation de la substance divine; ainsi donc lorsque Dieu se contemple, non seulement il voit sa propre substance, mais il voit en même temps tout ce qu'il peut créer et toutes les différentes imitations possibles de sa substance infinie; en d'autres termes, il voit sa substance, imitable à tous les degrés possibles; or connaître à combien de degrés et de combien de manières cette imitation est possible, c'est réellement connaître l'infinité des êtres possibles en la substance divine;

Ceci a amené Mr. l'Orateur à examiner comment le Philosophe grec entend la *Création*. Platon, dit-il, n'admet pas une *création* proprement dite : il croit à l'existence d'une *matière éternelle* dont Dieu se serait servi pour en tirer, en la modifiant, le monde visible qui nous entoure, et cela, nous l'avons dit, fondé sur l'axiôme, vrai sans doute pour tous les êtres créés, *ex nihilo nihil*, mais qui n'a aucune réalité quand il s'agit du *Tout-Puissant*.

Il est vrai que des philosophes chrétiens, saint Thomas en particulier, ont assuré qu'en dehors de la foi et par les données de la seule raison, on ne pouvait pas démontrer l'impossibilité d'une créature éternelle. Mais la Révélation a suffisamment suppléé ici à la faiblesse de la raison humaine. Elle dit formellement que *tout ce qui existe a été créé*.

D'ailleurs, il n'y a, ce semble, que deux manières d'exister : par soi, ou par un autre; or la matière pourrait-elle exister par elle-même? Ne serait-elle pas dès lors l'Infini? Que si elle existe par un autre, elle a donc reçu l'existence d'un autre; donc elle a eu un commencement; donc elle n'est pas éternelle, donc il faut qu'il y ait eu un être préexistant, et c'est celui-là seul qu'on peut appeler l'*Éternel*.

En terminant sa lecture le Rév. Mr. Désaulniers a

(1) Ad Hebr. cap. 1, v. 3.

annoncé, son intention de poursuivre l'examen de la philosophie ancienne aux lucurs resplendissantes de la philosophie catholique, et ainsi de recourir non-seulement aux lumières fournies par l'enseignement direct de l'Eglise, mais aussi aux données conquises par les travaux individuels des grands philosophes de l'ère chrétienne.

Ces philosophes ne sont pas aussi connus ni aussi estimés qu'il méritent de l'être; beaucoup de ceux qui s'occupent de philosophie ne se doutent pas des trésors qu'ils trouveraient dans les investigations laborieuses des savants chrétiens; mais parmi ceux-ci, il est juste de faire remarquer surtout celui qui brille incontestablement au premier rang, St. Thomas d'Aquin, l'Ange de l'Ecole et la grande merveille du XIII^e siècle.

Ici, Mr le Lecteur, pour montrer toute la légitimité de la confiance qu'il plaçait dans l'autorité auguste du grand Docteur catholique, s'est élevé à la plus haute éloquence en parlant de son génie.

St. Thomas d'Aquin, appliqué à l'étude de la Philosophie par l'ordre de ses Supérieurs, dit l'orateur, y porta toute l'élevation d'esprit qu'il avait déjà manifestée dans la doctrine théologique. Il étudia les philosophes profanes avec le plus grand soin, et sut signaler la vérité toutes les fois qu'il l'y rencontra. Avec cette double connaissance de la science antique et de la doctrine chrétienne, portée au plus haut point qu'on l'ait jamais vue dans le monde, il éleva cet édifice immortel de la vraie philosophie, qui n'est connu que d'un si petit nombre et qui n'est exploré que par un plus petit nombre encore.

Cependant la vérité est là dans sa plus grande pureté et dans tous ses développements. Il n'est point de question, quelle qu'elle soit, si nouvelle même qu'elle semble, qui ne trouve sa solution la plus haute et la plus satisfaisante dans les immenses travaux du grand Docteur.

Quelques esprits ont avancé que parfois, par exemple, relativement à l'état de la société actuelle, il y avait peu à gagner dans une doctrine qui devait nécessairement se ressentir du milieu dans lequel elle s'est produite.

On serait bien étonné si l'on trouvait en St. Thomas, tout ce qui est relatif à l'ordre social actuel, à l'établissement des pouvoirs, à la théorie des Droits et des devoirs et à la liberté; on serait bien étonné, disons-nous, de voir combien le St. Docteur s'est rapproché des idées les plus libérales même de notre époque.

Quant à la science en général, St. Thomas est incontestablement le prince des philosophes; il a su exposer avec le plus de lumière, de pénétration et de force, toutes les vérités nécessaires; il a développé l'ordre absolu des choses, Dieu d'abord dans sa nature et son action, puis enfin les lois du monde et de la nature de l'homme. Il a posé les bases de toute la philosophie, et il n'est pas une seule partie de la science qu'il n'ait établie de la manière la plus inébranlable.

Ainsi la *Psychologie*, l'*Ontologie*, la *Morale*, la *Politique*, tout se trouve dans le grand Docteur, avec une indépendance et une portée de vue que rien n'a pu encore atteindre dans toute la science moderne.

Il est temps de proclamer le mérite si grand et si méconnu de l'illustre Docteur; il est temps de rappeler qu'à l'une des plus célèbres Assemblées générales de l'Eglise, au St. Concile de Trente, on plaça les livres de St. Thomas à côté des Livres Sacrés, comme pour proclamer que *l'intelligence humaine, sous la plume de*

Thomas, pouvait, en quelque sorte, servir d'écho à la parole divine.

Il faut relier la chaîne de la tradition scientifique des âges qui nous ont précédés et qui a été brisée par les efforts réunis du protestantisme et du philosophisme.

En ne voulant plus tenir compte de la science de l'incomparable Docteur, que d'âmes a-t-on laissé perdre; et au contraire que d'âmes ramènerait-on si l'on pouvait répandre de nouveau sur le monde cette grande source de la vérité si injustement méconnue.

Il y a plusieurs siècles, on avait, prévu ces désastres et ces malheurs en prêtant au démon ces paroles:

Tolle Thomam et dissipabo Ecclesiam.

Si, en effet, le peu d'usage qu'on a fait de St. Thomas a été suivi, dans l'Eglise, de tant de désastres, il est temps de revenir à la vérité, à la science pure du christianisme, en retournant à cette grande lumière des siècles de foi, et alors on pourra redire avec M. le Lecteur cette parole que lui a suggéré son enthousiasme:

Ressuscita Thomam et exultabo Ecclesiam.

et c'est par ces paroles que l'éminent orateur a terminé sa première leçon, nous verrons la seconde au prochain numéro.

Dans ce court résumé, nous ne nous flatons pas d'avoir saisi tous les points qu'a parcourus, avec sa vive éloquence et un rare bonheur d'expressions, le savant Lecteur. Privés, d'ailleurs, dans une simple analyse, du prestige de la parole et du charme du débit, nous n'avons pu qu'affaiblir le haut intérêt qu'il a su répandre sur des matières essentiellement métaphysiques et surtout le rare talent par lequel il a constamment captivé l'attention de tout son auditoire. Il nous tarde, aussi bien qu'à tout le public de Montréal, de le voir bientôt reparaitre à la tribune, qu'il a si dignement occupée l'année dernière.

THEATRE.

Il est bien vrai que trop souvent l'esprit est la dupe du cœur! Ainsi dans la guerre incessante que depuis six mille ans elles font à la raison, les mauvaises passions du cœur, empruntant toujours les mêmes armes, les mêmes artifices, les mêmes mensonges, ont été souvent écoutées de préférence aux enseignements de la religion. C'est ainsi, par exemple, que le théâtre, qui flatte les plus dangereuses passions du cœur humain, a toujours trouvé des partisans, en dépit des raisons solides et irréfutables qu'on leur a constamment opposées. Les Pères de l'Eglise et plusieurs sages de l'antiquité, Bossuet, Nicole, Bonacina, le P. Lebrun, le prince de Conti, Desprèz-de-Boissy, Girard, De Bonald, Ls. Venillot, ont cent fois eu raison contre les apologistes du théâtre; et cependant on ne cesse de réchauffer les mêmes arguties en sa faveur; on abuse de la presse pour inviter le public à la comédie; on ose encore la représenter comme un amusement innocent, voir même comme une école de moralité et une source d'instruction pour la jeunesse.

Puisqu'on ne se lasse pas de répéter de mauvaises raisons, et de séduire des esprits irréfléchis, rappelons quelque chose au moins de ce qu'ont si bien dit sur ce sujet les hommes que nous venons de citer.

Citons d'abord. Dans la correspondance de *La Minerve*, dans le N^o. du 8 du courant, sous le titre de "Cause-

ric du Saméel," on lit, entr'autres, les lignes suivantes : " Dans ces temples de plaisirs (les théâtres) se réunissent depuis des siècles les grands génies littéraires, qui ont glorifié leur patrie en immortalisant leurs noms..... attaquer le théâtre, c'est attaquer les grands hommes dont vous avez appris à prononcer les noms avec respect et reconnaissance dès votre plus tendre enfance ! attaquer le théâtre c'est vouloir tuer l'intelligence au profit de l'ignorance et de l'abrutissement.

" Si je n'avais pas l'intime conviction, la pleine et entière certitude qu'il est possible de faire à Montréal un théâtre réellement *moral*, de créer une institution sérieusement *sociable*, je ne prendrais certainement pas la plume pour soutenir et défendre cette question, que des esprits exagérés, que des trembleurs, pas trop timorés, semblent vouloir combattre..... Je crois rendre service aux familles les plus morales, aux sentiments les plus délicats, en prenant la défense des théâtres, qui peuvent servir aussi bien et bien mieux encore au triomphe des bonnes mœurs, de l'instruction et de la moralisation de la jeunesse, qu'à l'excitation aux plaisirs, que repousse la bonne éducation de la société de cette ville."

La causerie est signée "Auguste Vérité."

Auguste Vérité va jusqu'à dire "qu'il est du devoir de ceux qui songent à la moralisation de la jeunesse, de lui créer des plaisirs honnêtes," c'est-à-dire de lui donner des théâtres.

Puis s'adressant à ses chères lectrices, il leur demande : "est-il de plus loyal plaisir, de plus douces distractions que de passer chaque semaine, quelques heures en compagnies de vos mères, de vos frères, de vos amis, de vos connaissances, à entendre les chefs-d'œuvre des nos acteurs anciens, les productions de nos écrivains modernes."

Je demanderai à mon tour aux lectrices et aux lecteurs si cette signature d'*Auguste Vérité* ne comporte pas une ironie ?

Cette apologie du théâtre a été faite sous la même inspiration que tant d'autres, auxquelles ont répondu en particulier Ls. Veuillot et Bossuet.

Empruntons d'abord quelques lignes à Veuillot :

" Les moralistes de feuilleton et d'académie (écrivait l'éminent polémiste dans la *Revue du monde Catholique*, l'an dernier), attribuent au théâtre une grande puissance pour la correction des mœurs. Les moralistes qui ont connu et pratiqué la vraie morale pensent tout autrement. Lorsque l'on traite cette question, il faudrait se rappeler qu'à l'époque la plus glorieuse du théâtre et lorsqu'il était dans ce que l'on peut appeler aujourd'hui sa pureté, il y avait un homme nommé Bossuet, qui condamnait jusqu'à la noble passion du Cid ; un autre, nommé Quinault, qui faisait pénitence des applaudissements dont il avait été l'objet ; un autre, nommé Jean Racine, qui regrettait d'avoir écrit *Bérénice* et *Phèdre* ; et quand Racine exprimait ce regret, il n'était pas tellement en décadence qu'il ne pût faire encore *Esther* et *Athalie*.

" Racine avait trente-huit ans lorsqu'il renonça à travailler pour le théâtre. Il voulut que sa tombe rendit témoignage contre l'art dans lequel il s'était illustré. Voici ce que Tronchon y fit graver :

" Ci-gît messire Jean Racine. Ayant reçu une éducation toute chrétienne, il se relâcha, trop tôt hélas ! de sa première charité. L'ensorcellement des futilités du

monde obscurcit le bien qui se trouvait en ce jeune homme et les passions volages de la concupiscence lui renversèrent l'esprit. Bientôt devenu, sans peine, mais malheureusement pour lui, le prince des poètes tragiques, il fit longtemps retentir le théâtre des applaudissements que ses pièces y recevaient. Mais enfin, se ressouvénant de l'état d'où il était déchû, il fit pénitence et reentra dans ses premiers chemins. Il eut horreur de tant d'années dérobées à Dieu pour les sacrifier au monde et à ses plaisirs ; il pleura les applaudissements qu'il ne s'était attirés qu'en offensant Dieu ; il en aurait fait une pénitence publique s'il lui eût été permis. N'étant plus retenu à la Cour que par ses charges et non par aucune passion, il s'appliqua aux devoirs de la piété avec d'autant plus de soin qu'il éprouvait plus de douleur de n'y avoir pas été toujours fidèle... Passants, joignez vos prières aux larmes de sa pénitence !"

" On dira que Racine était devenu janséniste et que Tronchon ne fut jamais autre chose ; mais Quinault ne l'était pas, et Bossuet écrit qu'il l'a vu cent fois déplorer toutes ces fausses tendresses, toutes ces maximes d'amour, toutes ces invitations à jouir du beau temps de la jeunesse, qui retentissent partout dans ses orâmes.

" Corneille n'était point janséniste non plus, et il avait fait *Polyeucte*. Cependant il traduisit l'*Institution de J.-C.* pour se délivrer du regret d'avoir donné tant d'aliment au théâtre, et aucun casuiste ne le put jamais rassurer là-dessus.

" Molière échappa complètement à ces troubles de conscience, et paraît n'avoir jamais douté qu'il n'eût fait le plus irréprochable emploi de son génie. Il alla plus loin, il prétendit que la comédie non seulement était en soi un divertissement très-sicite, mais encore que l'on pouvait le rendre très-utile aux mœurs, et que son *Tartufe* en offrait un exemple. C'est à l'occasion de *Tartufe* qu'il eut sujet de faire ces réflexions et qu'il soutint cette thèse. A vrai dire, il ne semble pas beaucoup la prendre lui-même au sérieux ; *Tartufe* vient d'être enfin représenté, et l'auteur triomphant a plutôt l'air de s'amuser de ses adversaires vaincus. Il persifle très-agréablement, d'un style dont ses successeurs n'ont plus le secret, qui d'ailleurs n'est plus nécessaire. Voyons s'il raisonne aussi solidement.

" Il prétend que l'on doit approuver la comédie du *Tartufe*, ou condamner généralement toutes les comédies. C'est à quoi poursuit-il, on s'attache furieusement depuis un temps ; et jamais on ne s'était si fort déchaîné contre le théâtre ! Il ne veut nier qu'il n'y ait eu.....des Pères de l'Eglise qui ont condamné la comédie ; mais on ne peut pas nier aussi qu'il n'y en ait eu *quelques-uns* qui l'ont traitée *un peu plus doucement*, et l'autorité de la censure est détruite par ce partage. Toute la conséquence qu'on en peut tirer, c'est que les uns ont considéré la comédie dans sa pureté, lorsque les autres l'ont regardée dans sa corruption et confondu avec tous ces vilains spectacles qu'on a eu raison de nommer spectacles de turpitudes."

Voilà l'auteur de *Sganarelle* devenu bien délicat sur le choix des amusements publics ! (Mais Molière voulait par-là désigner le théâtre italien qui faisait concurrence au sien.)

Molière continue son plaidoyer en invoquant le témoignage de l'antiquité, de la Grèce et de Rome, d'Aristote et des Consuls Romains : puis il fait une dis-

inction entre la comédie dégénérée et la bonne comédie; la comédie dont on abuse et la comédie dont il se sert pour corriger les défauts; il fait semblant d'avoir donné des raisons parfaitement satisfaisantes, et se retournant vers des adversaires d'un autre genre, il ajoute qu'il sait " Qu'il y a des esprits dont la délicatesse ne peut souffrir aucune comédie, qui disent que les plus honnêtes sont les plus dangereuses; que les passions que l'on y dépeint sont d'autant plus touchantes qu'elles sont pleines de vertu, et que les âmes sont attendries par ces sortes de représentations."

" Si Molière, dit M. Ls. Venillot, ne tient compte d'aucune objection contre son art; ce n'est pas faute de les avoir toutes entendues. Celle-ci, à laquelle il donne adroitement une apparence de frivolité, est la plus considérable de toutes; c'est celle qui faisait pleurer Quinault et Racine et qui inquiétait la conscience de Corneille. Molière y répond comme aux autres, en passant gaillardement à côté, de façon à faire voir que le scrupule des âmes délicates le touche peu. Je ne vois pas, dit-il, quel grand crime c'est que de s'attendrir à la vue d'une passion honnête, et je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et adoucir les passions des hommes que de vouloir les retrancher entièrement."

" Très-bien, la question est précisément de savoir si le théâtre, en effet, rectifie et adoucit les passions, ou s'il les excite? On voit qu'ici l'apologiste se dérobe; le terrain n'est pas solide sous ses pieds, et il sent que, s'il jugeait son œuvre aux lumières de la conscience, il devrait malgré tout, comme Quinault et Racine, prononcer contre lui-même, quitte à ne pas pleurer comme eux.

" Quelques années avant d'écrire la préface apologétique de Tartufe, le moraliste qui se targue de travailler à rectifier les passions des hommes, s'était notablement détourné de ce but généreux..... Je suis, pour mon compte, convaincu que Molière ne prenait point ce souci, qu'il n'entendait nullement le donner à la muse comique, et que même il se serait trouvé plus hypocrite que l'auteur de Tartufe n'avait besoin de l'être en ce moment-là, ou peut-être un peu ridicule, s'il eût insisté sur un pareil point. Il n'y prodigue pas comme ailleurs les artifices de son esprit; mais il tourne brusquement, et conclut en homme qui désormais s'embarrasse médiocrement du sentiment de ses censeurs: J'avoue qu'il y a des lieux qu'il vaut mieux fréquenter que le théâtre; et, si l'on veut blâmer toutes les choses qui ne regardent pas directement Dieu et notre salut, il est certain que la comédie en doit être; et je ne trouve point mauvais qu'elle soit condamnée avec le reste: mais supposé, comme il est vrai, que les exercices de la piété souffrent des intervalles, et que les hommes aient besoin de divertissement, je soutiens qu'on ne leur en peut trouver un qui soit plus innocent que la comédie.

" Une trentaine d'années après la railleuse apologie de Molière, la comédie vit tout à coup arriver à son secours un théologien de profession, armé d'une dissertation en forme où il prétendait prouver que l'on peut innocemment composer, lire, voir, représenter des comédies. Cette dissertation, imprimée à la tête des pièces de théâtre de Boursault, reprenait et développait les arguments de Molière. Elle produisit un grand étonnement et un grand scandale. On l'attribuait à un théatin d'Italie, le P. Caffaro, établi à Paris, dans une

maison de son ordre, depuis une vingtaine d'années; fort honnête religieux et professeur estimé de Philosophie et de théologie. Dans le fait, Caffaro n'était pas véritablement l'auteur de ce travail; mais il s'accusa d'avoir autrefois composé en latin quelque chose d'approchant qu'on avait traduit, amplifié, et publié sans son concours. Je m'étais, dit-il naïvement, fait une idée métaphysique d'une bonne comédie, et je raisonnais là-dessus sans faire réflexion que dans la théorie, bien souvent les choses sont d'une manière, et dans la pratique, sont d'une autre. D'ailleurs, ne pouvant aller à la comédie, je m'étais trop fié aux gens qui m'avaient assuré qu'on les faisait en France avec toute sorte de modération, et je m'abandonnais trop à des conjectures que je trouve présentement être fausses. Enfin le bonhomme demandait pardon.

" Mais malgré ce désaveu, la dissertation faisait tant d'éclat que Bossuet crut une réfutation nécessaire, et il écrivit les *Maximes et réflexions sur la comédie*."

C'est dans cet écrit solide et vigoureux, où Bossuet déploie les ressources de son génie et de sa science, que nous allons puiser maintenant des réponses invincibles à tous les amateurs de théâtre.

S'adressant à l'auteur de la dissertation qu'il refute: " Vous dites que ces représentations des passions agréables, et les paroles des passions dont on se sert dans la comédie, ne les excitent qu'indirectement, par hasard et par accident.....: mais, au contraire, il n'y a rien de plus direct, de plus essentiel, de plus naturel à ces pièces, que ce qui fait le dessein formel de ceux qui les composent, de ceux qui les récitent, et de ceux qui les écoutent. Dites-moi, que veut un Corneille dans son Cid, sinon qu'on aime Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, qu'on tremble avec lui lorsqu'il est dans la crainte de la perdre, et qu'avec lui on s'estime heureux lorsqu'il espère de la posséder? Le premier principe sur lequel agissent les poètes tragiques et comiques, c'est qu'il faut intéresser le spectateur; et si l'auteur ou l'acteur d'une tragédie ne le sait pas émouvoir et le transporter de la passion qu'il veut exprimer, où tombe-t-il, si ce n'est dans le froid, dans l'ennuyeux, dans le ridicule, selon les maîtres des règles de l'art? *Aut dormitubo, aut ridebo*. Ainsi tout le dessein d'un poète, toute la fin de son travail, c'est qu'on soit, comme ses héros, épris des belles personnes, qu'on les serve comme des divinités; en un mot, qu'on leur sacrifie tout, si ce n'est peut-être la gloire, dont l'amour est plus dangereux que celui de la beauté même. C'est donc combattre les règles et les principes des maîtres, que de dire avec la *Dissertation*, que le théâtre n'excite que par hasard et par accident les passions qu'il entreprend de traiter.

" On dit... encore... que l'histoire, se sert de paroles qui excitent les passions, et qu'aussi vive à sa manière que la comédie, elle veut intéresser son lecteur dans les actions bonnes et mauvaises qu'elle représente. Quelle erreur de ne savoir pas distinguer entre l'art de représenter les mauvaises actions pour en inspirer de l'horreur, et celui de peindre les passions agréables d'une manière qui en fasse goûter le plaisir? Que s'il y a des histoires qui, dégénérant de la dignité d'un si beau nom, entrent, à l'exemple de la comédie, dans le dessein d'émouvoir les passions flatteuses, qui ne voit qu'il les faut ranger avec les romans et les autres livres corrupteurs de la vie humaine?

“ Si le but de la comédie n'est pas de flatter ces passions, qu'on veut appeler délicates, mais dont le fond est si grossier, d'où vient que l'âge où elles sont les plus violentes est aussi celui où l'on est touché le plus vivement de leur expression ? Mais pourquoi en est-on si touché, si ce n'est, dit St. Augustin, qu'on y voit, qu'on y sent l'image, l'attrait, la pâture de ses passions ? Et cela, qu'est-ce autre chose qu'une déplorable maladie de cœur ? On se voit soi-même dans ceux qui nous paraissent comme transportés par de semblables objets : on devient bientôt un acteur secret dans la tragédie ; on y joue sa propre passion ; et la fiction au dehors est froide et sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité qui lui réponde.”

Cette doctrine, qui n'est pas celle d'Auguste Vérité, n'a pu être renversée par aucun bon raisonnement.

Bossuet continue : “ Si les peintures immodeses ramènent naturellement à l'esprit ce qu'elles expriment, et que pour cette raison on en condamne l'usage ; parcequ'on ne les goûte jamais autant qu'une main habile l'a voulu, sans entrer dans l'esprit de l'ouvrier, et sans se mettre en quelque façon dans l'état qu'il a voulu prendre ; combien plus sera-t-on touché des expressions du théâtre, où tout paraît effectif ; où ce ne sont point des traits morts et des couleurs sèches qui agissent, mais des personnages vivants, de vrais yeux, où ardents, où tendres, et plongés dans la passion ; de vraies larmes dans les acteurs, qui en attirent d'aussi véritables dans ceux qui regardent ; enfin de vraies mouvemens, qui mettent en feu tout le parterre et toutes les loges : et tout cela, dites-vous, n'émeut qu'indirectement, et n'excite que par accident les passions !

“ Dites encore que les discours qui tendent directement à allumer de telles flammes, qui excitent la jeunesse à aimer, comme si elle n'était pas insensée ; qui lui font envier le sort des oiseaux et des bêtes, que rien ne trouble dans leurs passions, et se plaindre de la raison et de la pudeur, si importunes et si outrageantes : dites que toutes ces choses, et cent autres de cette nature, dont tous les théâtres retentissent, n'excitent les passions que par accident, pendant que tout crie qu'elles sont faites pour les exciter, et que si elles manquent leur coup, les règles de l'art sont frustrées, et les auteurs et les acteurs travaillent en vain.....

“ Dites que tout cet appareil (ce qu'on voit et ce qu'on entend au théâtre) n'entretient pas directement et par soi le feu de la convoitise ; ou que la convoitise n'est pas mauvaise, et qu'il n'y a rien qui répugne à l'honnêteté et aux bonnes mœurs dans le soin de l'entretenir ; ou que le feu n'échauffe qu'indirectement, et que pendant qu'on choisit les plus tendres expressions pour représenter la passion dont brûle un amant insensé, ce n'est que par accident que l'ardeur des mauvais desirs sort du milieu de ces flammes : dites que la pudeur d'une jeune fille n'est offensée que par accident, par tous les discours où une personne de son sexe parle de ses combats, où elle avoue sa défaite, et l'avoue à son vainqueur même, comme elle l'appelle. Ce qu'on ne voit point dans le sens moral, ce que celles qui succombent à cette faiblesse y cachent avec tant de soin, une jeune fille le verra apprendre à la comédie. Elle les verra, non plus dans les hommes, à qui le monde permet tout, mais dans une fille qu'on montre comme modeste, comme pudique, comme vertueuse ; en un mot, dans une héroïne ; et cet aveu, dont on rougit dans le

secret, est jugé digne d'être révélé au public, et d'emporter comme une nouvelle merveille, l'applaudissement de tout le théâtre.

“ Je crois qu'il est assez démontré que la représentation des passions agréables porte naturellement au péché, quand ce ne serait qu'en flattant et en nourrissant, de dessein prémédité, la concupiscence qui en est le principe. On répond que, pour prévenir le péché, le théâtre purifie l'amour : la scène, toujours honnête dans l'état où elle paraît aujourd'hui, ôte à cette passion ce qu'elle a de grossier et d'illicite, et ce n'est, après tout, qu'une innocente inclination pour la beauté, qui se termine en nœud conjugal. Du moins donc, selon ces principes, il faudra bannir du milieu des chrétiens les prostitutions dont les comédies italiennes ont été remplies, même de nos jours, et qu'on voit encore toutes crues dans les pièces de Molière : on réprovera les discours où ce rigoureux censeur des *grands canons*, ce grave réformateur des moines et des expressions de nos précieuses, étale cependant au plus grand jour les avantages d'une infâme tolérance dans les maris et sollicite les femmes à des honteuses vengeances contre leurs jaloux. Il a fait voir à notre siècle le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre, qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption. La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien, qui, en jouant son *malade imaginaire* ou son *Médécia par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez*. Ceux qui ont laissé sur la terre de plus riches monuments n'en sont pas plus à couvert de la justice de Dieu : ni les beaux vers, ni les beaux chants ne servent de rien devant lui, et il n'épargnera pas ceux qui, en quelque manière que ce soit, auront entretenu la convoitise.— Ainsi vous n'évitez pas son jugement, qui que vous soyez, vous qui plaidez la cause de la comédie, sous prétexte qu'elle se termine ordinairement par le mariage. Car encore que vous ôtiez en apparence à l'amour profane ce grossier et cet illicite dont on aurait honte, il en est inséparable sur le théâtre. De quelque manière que vous vouliez qu'on le tourne et qu'on le dore, dans le fond ce sera toujours, quoiqu'on puisse dire, la concupiscence de la chair, que St. Jean défend de rendre aimable, puisqu'il défend de l'aimer. Le grossier que vous en ôtez, serait horreur, si on le montrait : et l'adresse de le cacher ne fait qu'y attirer les volontés d'une manière plus délicate, et qui n'en est que plus périlleuse lorsqu'elle paraît plus épurée.....

Mais il y a encore une autre raison plus grave et plus chrétienne, qui ne permet pas d'étaler la passion de l'amour, même par rapport au licite : c'est que le mariage présuppose la concupiscence, qui, selon les règles de la foi, est un mal auquel il faut résister, contre lequel par conséquent il faut armer le chrétien. C'est un mal, dit St. Augustin, dont l'impureté use mal, dont le mariage use bien, et dont la virginité et la continence font mieux de n'user point du tout. Qui étale, bien que ce soit pour le mariage, cette impression de beauté sensible qui force à aimer, et qui tâche à la rendre agréable, c'est rendre agréable la concupiscence et la révolte des sens. Car, c'en est une manifeste que de ne pouvoir ni vouloir résister à cet ascendant auquel

on assujettit dans les comédies les âmes qu'on appelle grandes. Ces doux et invincibles penchans de l'inclination, ainsi qu'on les représente, c'est ce qu'on veut faire sentir et ce qu'on veut rendre aimable; c'est-à-dire qu'on veut rendre aimable une servitude qui est l'effet du péché, qui porte au péché; et on flatte une passion qu'on ne peut mettre sous le joug que par des combats qui font gémir les fidèles, même au milieu des remèdes.

Qui saurait connaître ce que c'est en l'homme qu'un certain fonds de joie sensuelle, et je ne sais quelle disposition inquiète et vague au plaisir des sens, qui ne tend à rien et qui tend à tout, connaîtrait la source secrète des plus grands péchés. C'est ce que sentait St. Augustin au commencement de sa jeunesse emportée, lorsqu'il disait: "Je n'aimais pas encore; mais j'aimais à aimer: il cherchait, continue-t-il, quelque piège où il prit et où il fut pris; et il trouvait ennuyeuse et insupportable une vie où il n'y eût point de ces lacets. Tout en est semé dans le monde: il fut pris selon son souhait, et c'est alors qu'il fut enivré du plaisir de la comédie, où il trouvait l'image de ses misères, l'amour et la nourriture de son feu." Son exemple et sa doctrine nous apprennent à quoi est propre la comédie; combien elle sert à entretenir ces secrètes dispositions du cœur humain, soit qu'il ait déjà emporté l'amour sensuel, soit que ce mauvais fruit ne soit pas encore éclos. Le spectacle saisit les yeux; les tendres discours, les chants passionnés pénètrent le cœur, par les oreilles. Quelquefois la corruption vient à grands flots, quelquefois elle s'insinue comme goutte à goutte; à la fin on n'en est pas moins submergé. On a le mal dans le sang et dans les entrailles avant qu'il éclate par la fièvre.

On avait prétendu que des honnêtes gens allaient à la comédie et n'en recevaient aucune mauvaise impression, suivant leur avis. C'est pour ceux-là que Bossuet ajoute: "Si l'on ne connaît de maux aux hommes que ceux qu'ils sentent et qu'ils confessent, on est trop mauvais médecin de leurs maladies. Dans les âmes, comme dans le corps, il y en a qu'on ne sent pas encore, parce qu'elles ne sont pas déclarées; et d'autres qu'on ne sent plus, parce qu'elles ont tourné en habitude, ou bien qu'elles sont extrêmes, et tiennent déjà quelque chose de la mort, où l'on ne sent rien. Lorsqu'on blâme les comédies comme dangereuses, les gens du monde disent tous les jours qu'ils ne sentent point ce danger. Poussez les un peu plus avant, ils vous en diront autant des nudités; et non seulement de celles des tableaux, mais encore de celles des personnes. Ils insultent aux prédicateurs qui en reprennent les femmes, jusqu'à dire que les dévots se confessent eux-mêmes par là et trop faibles et trop sensibles: pour eux, disent-ils, ils ne sentent rien, et je les en croie sur leurs paroles. Ils n'ont garde, tout gâtés qu'ils sont, d'apercevoir qu'ils se gâtent, ni de sentir le poids de l'eau, quand ils en ont par dessus la tête; et pour parler aussi à ceux qui commencent, on ne sent le cours d'une rivière que lorsqu'on s'y oppose; si on s'y laisse entraîner, on ne sent rien, si ce n'est peut-être un mouvement assez doux d'abord, où vous-êtes porté sans peine; et vous ne sentez bien le mal qu'il vous fait que tôt après, quand vous vous noyez. N'en croyons donc pas les hommes sur leurs maux ni sur leurs dangers, que leur

corruption, que l'erreur de leur imagination blessée, que leur amour-propre leur cachent.

On avait osé comparer les dangers de la comédie à ceux qu'on ne peut éviter dans le monde. On ne peut, avait-on dit, faire un pas, lire un livre, entrer dans une église, enfin vivre dans le monde, sans rencontrer mille choses capables d'exciter les passions. Sans doute, reprend Bossuet, la conséquence est fort bonne: tout est plein d'inévitables dangers, donc il en faut augmenter le nombre. Toutes les créatures sont un piège et une tentation à l'homme (1); donc il est permis d'inventer de nouvelles tentations et de nouveaux pièges pour prendre les âmes. Il y a de mauvaises conversations, qu'on ne peut, comme dit St. Paul, *éviter sans sortir du monde*: il n'y a donc point de péché de chercher volontairement de mauvaises conversations, et cet apôtre se sera trompé, en nous faisant craindre que les *mauvais entretiens ne corrompent les bonnes mœurs* (I. cor.) Voilà votre conséquence. Tous les objets qui se présentent à vos yeux peuvent exciter vos passions, donc on peut se préparer des objets exquis et recherchés avec soin, pour les exciter et les rendre plus agréables en les déguisant: on peut conseiller de tels périls; et les comédies, qui en sont d'autant plus remplies qu'elles sont mieux composées et mieux jouées, ne doivent pas être mises parmi ces *mauvais entretiens par lesquels les bonnes mœurs sont corrompues*? Dites plutôt, qui que vous soyez: il y a tant dans le monde d'inévitables périls; donc il ne les faut pas multiplier. Dieu nous aide dans les tentations qui nous arrivent par nécessité, mais il abandonne aisément ceux qui les recherchent par choix: et *celui qui aime le péril* (il ne dit pas celui qui y est par nécessité,) *mais, celui qui l'aime et qui le cherche y périra.*

Enfin Bossuet arrive à l'examen des sentiments des Pères, surtout de St. Thomas et de St. Antoine, sur le théâtre: il a tout vu, tout examiné, tout pesé; il cite, il compare, il rapporte les expressions, et il ne trouve pas ce partage dont avait parlé Molière. On voit que Bossuet, qui avait lu l'impertinente préface de Tartufe, veut y répondre en même temps qu'au P. Caffaro; et sa logique impitoyable, servie par une science à laquelle rien n'échappe, ne laisse subsister aucune objection: il réduit également au néant les sophismes du P. Caffaro et ceux du comédien et de ses amis. Il leur enlève le prince des philosophes, Platon, et ne leur laisse Aristote que fort *ébréché*, comme dit Ls. Veuillet.

J'ai déjà fait de longues citations de Bossuet, et cependant je n'ai pas fini: dans un prochain No. j'en ferai encore.

En attendant, rappelons-nous que la discussion sur le théâtre est loin d'être oiseuse. Ce n'est rien moins qu'un combat, dont l'anjeu, dit Ls. Veuillet, est d'âmes humaines.

Rousseau, dans sa lettre à Dalember sur les spectacles, raisonne comme Bossuet, mais ce serait une irrévérence d'ajouter à l'autorité de l'évêque de Maux celle du citoyen de Genève. Une chose cependant parle encore plus haut que Bossuet, c'est le théâtre lui-même, avec les perfectionnements qu'on lui donne de

(1) Sap. c. 14. V. II.

nos jours. Ceux qui ont mis le pied dans une salle de spectacle, peuvent dire si la scène a cessé d'être un marché d'esclaves.

L. TASSÉ P^{re}.

(A continuer.)

Comment fut fondé Montréal.

I.

L'an 1635 — cette année même que Champlain, mourant à Québec, semblait annoncer la ruine prochaine de la Colombie — un pieux gentilhomme, receveur des finances à la Flèche, en Anjou, eut une vision extraordinaire qui ne pouvait venir que du ciel. Tandis qu'il assistait avec sa femme Jeanne de Beaujé et ses six enfants au saint sacrifice de la messe, le jour de la Purification, il lui sembla ouïr une voix qui lui ordonnait de fonder dans l'île de Montréal, — encore parfaitement inconnue à cette époque, un Hôtel-Dieu qui serait desservi par un nouvel ordre de religieuses, qu'il aurait aussi à établir, pour le soulagement des malades et des infirmes tant français que sauvages.

L'année suivante, le jour de la célébration de la même fête, un jeune prêtre, revenu depuis peu de ses missions dans le diocèse de Paris, priait avec le plus profond recueillement dans l'église abbatiale de St. Germain des Prés, lorsqu'il eut reçu de Dieu une vue surnaturelle en entendant ces paroles : " il faut vous consacrer en moi afin que je fasse tout en vous, et je veux que vous soyez une lumière pour éclairer les gentils : *lumen ad revelationem gentium.*"

Ce jeune prêtre, alors à peine âgé de vingt-huit ans, et qu'un illustre Prélat pressait, avec les plus vives sollicitations, depuis dix-huit mois, d'accepter son siège épiscopal, était Jean Jacques Olier, missionnaire pour les peuples de la campagne qui devait établir bientôt la Compagnie et le Séminaire de St. Sulpice.

Dès ce jour l'abbé Olier résolut de se consacrer tout entier à la conversion des sauvages. Il serait même parti tout de suite pour le Canada si son directeur, le Père de Condren, ne l'eût empêché d'exécuter ce dessein auquel il ne renonça jamais entièrement, car il écrivit plus tard dans les premiers mémoires autographes qu'il a laissés : " Je me suis toujours senti porté d'aller finir mes jours en Canada, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon Maître. Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît, je continuerai de l'en solliciter tous les jours de ma vie." (1)

Et ailleurs encore : " il me vient souvent à l'esprit que la miséricorde de Dieu me fera cette grâce que de m'envoyer au Montréal en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle sous le titre de la Très-Sainte Vierge et une ville chrétienne sous le nom de Ville-Marie, ce qui est une œuvre d'une merveilleuse importance." (2)

Tandis que l'abbé Olier se voyait ainsi forcé de renoncer à ses plus chères espérances, Mr. de la Dauversière qui avait eu, depuis, de nouvelles révélations, s'en était ouvert à son confesseur, le Père Chauveau,

Jésuite à la Flèche, mais ce dernier ainsi que les autres religieux de son ordre, l'avaient engagé à ne pas songer à un projet aussi chimérique, aussi extravagant, que celui d'aller fonder une colonie dans des contrées barbares, en lui remontrant son peu de fortune et la famille nombreuse dont il était chargé.

Malgré la répugnance presque insurmontable qu'éprouvait Mr. de la Dauversière " à exécuter un pareil dessein qu'il jugeait être tout-à-fait au-dessus de ses forces, contraire à sa condition et nuisible aux intérêts de sa famille;" et quelque effort qu'il fit pour bannir de son esprit *cette pieuse chimère* — car c'est ainsi que son directeur de conscience qualifiait maintenant le projet d'aller bâtir un Hôtel-Dieu à Montréal — ce pieux serviteur de Dieu ne cessait d'être obéissant de visions surnaturelles.

Ce qui finit surtout par surprendre les bons Pères Jésuites de la Flèche et " les étonner au delà de tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il leur dépeignait au naturel la situation de l'île de Montréal qu'il savait beaucoup mieux que la connaissaient ceux-mêmes qui étaient allés dans le pays. Il n'en dépeignait pas seulement l'extérieur, c'est-à-dire toutes les côtes avec une exacte vérité, mais encore l'intérieur, la qualité du terrain et même la largeur inégale de l'île dans ses divers points."

Il n'y avait plus à en douter, un dessein aussi tenace, des lumières aussi surnaturelles, montraient à l'évidence l'intervention divine, aussi le Père Chauveau conseilla-t-il à Mr. de la Dauversière de se rendre à Paris pour consulter sur une entreprise si étonnante et chercher les moyens de l'exécuter.

A peine arrivé en cette ville, Mr. de la Dauversière eut une nouvelle apparition dans l'église de Notre-Dame. Cette fois il lui sembla entendre distinctement le Seigneur qui lui ordonnait de mettre à exécution le dessein qu'il lui avait inspiré, lui promettant le secours de sa grâce et de sa force, et lui faisant connaître d'avance les personnes encore inconnues qui l'aideraient dans son entreprise.

Ne doutant plus dès lors du succès, Mr. de la Dauversière se rendit au château de Meudon où résidait le garde des sceaux afin de le consulter. Or, il arriva, par une coïncidence tout-à-fait providentielle, que comme Mr. de la Dauversière entra dans cette résidence royale par l'extrémité de la galerie, l'abbé Olier y entra également par l'autre. Alors, dit M. l'abbé Faillon, ces deux hommes qui ne s'étaient jamais vus, qui n'avaient eu aucune sorte de rapport ensemble, ni entendu parler l'un de l'autre à personne, pousés par une sorte d'inspiration, se connurent soudain jusqu'au plus intime de leur cœur, se saluèrent mutuellement par leur nom, ainsi que nous le lisons de St. Paul Hermite et de St. Antoine, de St. Dominique et de St. François, et coururent s'embrasser comme deux amis qui se rencontreraient après une longue séparation.

— " Monsieur, je sais votre dessein, je vais le recommander à Dieu au saint autel, dit enfin l'abbé Olier en s'arrachant à la douce étreinte de Mr. de la Dauversière, et tous deux se rendirent à la chapelle où Mr. de la Dauversière reçut la sainte communion des mains mêmes de l'abbé Olier. Descendant ensuite dans le parc du château, ils s'y promènèrent longtemps échangeant leurs projets avec une tendre effusion, heureux qu'ils étaient

(1) Mémoires de Mr. Olier.

(2) Mémoires de Mr. Olier.

d'avoir les mêmes vues et qu'ils se proposaient d'employer les mêmes moyens." (1)

Dans cet entretien qui dura trois heures, Montréal fut fondé.

— Monsieur, dit l'abbé Olier en prenant congé de son nouvel ami et en lui mettant dans la main un rouleau de cent louis: *Voilà pour commencer l'ouvrage de Dieu.* Je vais, de mon côté, m'occuper à envoyer sans délai au Canada divers objets de première nécessité pour les hommes que nous y ferons passer le printemps prochain.

* * *

Mais ce n'était pas assez pour le génie essentiellement organisateur et prévoyant de l'abbé Olier d'avoir envoyé vingt tonneaux de vivres et d'outils (2) destinés aux colons qui devaient arriver l'année suivante, et que le Père Vimont, dans sa relation de 1640 annonce ainsi: "nous apprenons que des personnes de vertu et de courage sont en résolution d'envoyer nombre d'hommes l'an prochain. Ils ont déjà fait passer des vivres pour ce dessein." Il fallait surtout s'occuper de former une société composée de membres aussi zélés et actifs que pieux et désintéressés qui n'oublierait point de pourvoir à temps la colonie naissante de vivres et d'objets de première nécessité, comme le faisaient trop souvent la compagnie des cent associés à l'égard des malheureux colons de Québec.

(1) Annales des Hospitalières de St. Joseph.

(2) Ce secours ne pouvait arriver plus à propos, car l'incendie qui venait de ravager Québec aurait livré ses habitants à toutes les horreurs de la famine. Ce sinistre eut lieu le 15 juin 1640.

La sécheresse étant extrême cette année, raconte M. l'abbé Faillon, et le vent assez violent ce jour-là, le feu envahit avec l'église de Notre-Dame de Recourance la maison des Pères Jésuites et la chapelle du Gouverneur, et comme ces édifices étaient construits en bois de sapins qu'on sait être très-résistants, le feu les enflamma avec tant de promptitude et de violence qu'on ne put presque rien sauver. Tous les objets de cuivre à l'usage de l'église, les cloches et les calices se fondirent. Des étoffes qu'on avait envoyées de France pour habiller des sauvages furent consumées aussi bien que les habits de parade donnés par Louis XIII qui avaient été mis en dépôt dans la maison des Jésuites, pour servir dans les occasions solennelles. Enfin le feu dévora ces trois édifices avec tant de rapidité qu'en moins de trois heures il ne resta plus qu'un amas de cendres et de charbons et quelques pans de murailles. Dans l'état d'abandon où les Associés laissaient la Colonie, cet accident fut une vraie calamité publique dont les suites devaient se faire vivement sentir à un grand nombre de colons. Comme il n'y avait point alors à Québec de boutiques de marchands où chacun pût recourir pour ses besoins et qu'on était obligé de faire venir de France tout ce qui était nécessaire pour subsister, les Jésuites avaient réuni dans leurs maisons, comme dans un petit magasin, les objets destinés à leurs autres résidences. Le linge, les habits et les meubles nécessaires pour vingt-sept Français qui étaient au pays des Hurons et parmi eux treize Pères Jésuites, tous ces objets qu'on était prêt à leur porter, furent également consumés par le feu. Pareillement tout ce qui était nécessaire pour entretenir la résidence de Sillery, pour celle des Trois-Rivières, pour la maison de Notre-Dame-des-Anges, tout fut dévoré par les flammes: jusque-là que les Pères Jésuites se trouvant sans gîte, se virent réduits de se retirer à l'hôpital, dans la salle des pauvres, en attendant que Mr. de Montmagny leur prêtât une maison pour s'y loger, et cette salle de malades servit alors de chapelle publique, jusqu'à ce qu'on eut reconstruit l'ancienne église paroissiale. Il arriva même que les registres de la paroisse ayant été consumés dans ce désastre, on fut contraint de recourir au témoignage des particuliers pour rétablir les actes des baptêmes ainsi perdus et en conserver la mémoire.

L'abbé Olier y réussit au delà de ses espérances en réunissant d'abord sous la raison de *Société de Notre-Dame de Montréal*, (1) six personnes de marque qui fournirent pour le premier embarquement la somme de vingt-cinq mille écus et même de cinquante mille, si l'on en croit la mère Juchereau, dans son histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il fallait ensuite, et c'était là le point capital de l'entreprise, acquérir en propre l'île de Montréal de la compagnie des cent associés, car la Société de Montréal n'y possédait pas un pouce de terrain, quoique le nom qu'elle s'était donnée tout d'abord semblât indiquer le contraire.

L'île de Montréal appartenait alors, depuis quelques années, à Jean de Lauzon qui, en sa qualité d'intendant de la compagnie des cents associés, se l'était fait octroyer sous la condition expresse d'y établir des colons et d'en commencer le défrichement.

Jean de Lauzon n'en avait rien fait, cependant comme il était intendant aussi habile que père bon et prévoyant, il avait eu soin, tandis qu'il occupait cette position élevée de ne pas oublier son fils François dans cette distribution de territoire tout à fait princière, et il lui avait fait donner, en propriété, toutes les îles qui se trouvent dans le fleuve St. Laurent, sans parler de diverses autres terres espérant élever ainsi bien haut sa fortune et celle de son fils dans un avenir plus ou moins reculé.

Mr. de la Dauversière fut donc chargé d'aller à Vienne en Dauphiné, province dont Jean de Lauzon était devenu l'intendant à cette époque; pour lui demander, au nom des associés de la Société de Montréal, la cession de cette île et les conditions qu'il y mettrait.

Mais Jean de Lauzon se montra intraitable et ne voulut rien entendre des ouvertures qu'on lui fit. Forcé fut donc à Mr. de la Dauversière de s'en retourner

(1) Cette Société, dont l'abbé Olier était l'âme, se recruta très-rapidement, tant les personnes de marque qui y étaient admises mettaient de zèle à en attirer d'autres. Dès l'année 1642 elle comptait déjà au delà de trente-cinq membres, et quoiqu'il y eut parmi eux des magistrats, des comtes, des ducs et des Dames de la première qualité, et que la plupart fussent très connus dans Paris par le haut rang qu'ils y occupaient, jamais on n'a pu parvenir, malgré les recherches les plus minutieuses, à établir d'une manière exacte, tous les noms de cette illustre société, tant chaque membre avait à cœur de cacher ses largesses et ses bienfaits et de laisser à Dieu seul la gloire de l'œuvre que lui-même avait inspirée.

Pour n'en citer qu'un seul exemple, il suffira de rappeler que Madame de Bullion, versa à elle seule, dans les fonds communs de la société, plus de soixante-mille écus, somme énorme pour cette époque, et que la plupart de ses associés mêmes ne surent qu'après sa mort, de quelle main étaient venues ces largesses vraiment royales. Jamais elle ne permit qu'on fit figurer son nom sur aucun acte qui pût témoigner de son inépuisable charité, on se contentait de l'y désigner sous le nom de *bienfaitrice inconnue*. Il en était de même des autres associés: tous pratiquaient largement cette maxime sublime: *il faut que la main droite ignore ce que donne la gauche*. Aussi jamais associations laïques ne donnèrent-elles en aucun temps une image plus frappante des sociétés chrétiennes de la Primitive Eglise. Ces de-vots associés, dit le Père LeClerc, se vouaient à cette bonne œuvre avec tant de concert et d'union qu'ils ne se traitaient entre eux que de frères et de sœurs.

Que l'on s'étonne encore maintenant que Villemarie grandissant sous les auspices d'une telle société qui n'avait d'autre but, d'autre lien, d'autre intérêt que la charité la plus pure ait fait des progrès si rapides et soit devenue en si peu de temps le boulevard et le salut même de la Colonie!

M. l'abbé Faillon.

comme il était venu. Cet insuccès, toutefois, loin de rebuter les associés de Montréal ne fit qu'enflammer leur zèle, et ils dépêchèrent de nouveau en Dauphiné Mr. de la Dauversière accompagné du Père Lalemant revenu du Canada à Paris depuis deux ans seulement. Ce Père Jésuite qui avait assisté Champlain dans ses derniers moments et qui connaissait particulièrement Mr. de Lauzon, devait servir de médiateur.

Cette fois, tout alla au gré des désirs des membres de la société de Montréal, et l'acte de cession fut passé à Vienne, le 7 août 1640, devant M. Courdon, notaire. Mais à peine la compagnie des cent associés eut-elle eu vent de cet acte, qu'elle songea à le faire casser, alléguant que Mr. de Lauzon, n'ayant jamais envoyé un seul colon dans l'île de Montréal, se trouvait par là même déchu de son titre de possessions.

Ce nouveau contretemps ne découragea pas Mr. Olier et ses associés qui s'adressèrent alors à la Compagnie elle-même, et celle-ci leur donna, le 17 Décembre 1640, un titre de propriété incontestable se réservant seulement la tête de l'île. Toutefois, pour les dédommager de cette réserve, elle leur donna en sus, en toute propriété, justice et seigneurie, à perpétuité, ainsi que l'île de Montréal, une étendue de terre de deux lieues de large le long du fleuve St. Laurent, à partir de l'embouchure de la rivière de l'Assomption, sur six lieues de profondeur, connue depuis sous le nom de St. Sulpice. (1)

On peut remarquer, ajoute ici M. l'abbé Faillon, combien Dieu se plaisait à favoriser le dessein de Villemarie et à montrer par les facilités de l'exécution qu'il en était le seul auteur. Pour accomplir les ordres qu'ils croyaient avoir reçu de lui, MM. de Montréal désiraient posséder en propre l'île désignée pour l'établissement de Villemarie, et Mr. de Lauzon, contre sa première inclination et son propre intérêt, la leur céda en effet dans son entier. Toutefois la Compagnie de la Nouvelle-France, en vue d'augmenter son propre commerce, casse cette même cession, se réserve à elle-même la tête de cette île, et pour les dédommager de ce retranchement, leur donne d'elle-même la seigneurie de St. Sulpice. Enfin se voyant dans la suite hors d'état de faire un établissement dans cette partie réservée, et n'en retirant pour elle-même aucune sorte d'avantage elle la réunit de nouveau au reste de l'île, en 1659, pour qu'elle soit possédée également par les seigneurs de Montréal. Ainsi, outre l'île qu'ils avaient désiré, ils reçoivent par le même contrat de donation du 17 décembre 1640, la seigneurie de St. Sulpice qu'ils n'avaient pas demandée et qui même leur était alors entièrement inconnue. Aussi, dans leurs *Véritables Motifs* publiés en 1643, ne purent-ils s'empêcher de signaler ce dénouement inattendu comme l'une des marques visibles des bénédictions de Dieu sur leur dessein, faisant remarquer que ceux qui avaient le droit de leur faire ces concessions, donnèrent aux associés de Montréal l'île de ce nom et d'autres terres aux environs sans savoir bien alors ce qu'ils faisaient ni les uns ni les autres. (2)

* * *

Quoique tout semblât maintenant marcher à souhait pour les associés de Montréal, car nous avons oublié de

dire que Louis XIII avait bien voulu donner sa sanction royale à leur entreprise, (1) à peine le projet d'aller établir une colonie à soixante lieues de Québec, presqu'au cœur du pays des Iroquois, fut-il répandue dans le public qu'on se mit à le qualifier de *folle entreprise* et à le décrier sur tous les tons, tant à Paris qu'en Province. Mais les associés qui savaient que les œuvres les plus durables et les plus agréables à Dieu sont précisément celles qui rencontrent le plus de contradictions à leur début, n'en pressèrent pas moins l'armement, l'équipement et le choix de leurs colons. La seule chose qui leur manquât encore était un chef habile qui pût commander la recrue et les remplacer dignement dans un pays aussi lointain et dans un emploi si difficile et si important. Comme ils étaient en peine et grande perplexité, un homme, suscité de Dieu, vint en quelque sorte leur tomber sous la main. Cet homme ou plutôt ce vaillant capitaine—l'unique et dernier rejeton d'une des plus anciennes et plus illustres maisons de Champagne—était Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve.

Il venait de revenir de l'armée où il avait servi avec la plus grande distinction, et était accouru à Paris, sans but déterminé, mais inquiet de trouver sa voie, et poussé par je ne sais quel pressentiment secret, comme il en arrive parfois à certaines âmes privilégiées que Dieu favorise.

Un jour qu'il était allé voir un avocat de ses amis, ses yeux vinrent à s'arrêter, par hasard, pendant la conversation, sur une des relations de la Nouvelle-France. L'ayant examiné d'abord machinalement, il ne tarda pas à la lire avec un intérêt toujours croissant, et voyant dans le cours de sa lecture—qui lui avait pour ainsi dire révélé tout d'un coup sa véritable vocation—que le Père Lalemant était revenu depuis peu de temps de ces missions lointaines, il prit congé de son ami et se dirigea à pas précipités vers le couvent des R. P. Jésuites.

—Mon père, lui dit-il, lorsqu'il se trouva en présence de cet apôtre qui avait déjà traversé quatre fois la mer dans l'intérêt de sa chère mission du Canada, fait deux naufrages et ouvert à Québec les premières écoles pour les enfants français, mon père, vous voyez devant vous un homme bien décidé à mépriser tous les avantages que le monde pourrait lui offrir et entièrement résolu d'aller au delà des mers, dans les contrées que vous évangélisez, consacrer son repos, ses services et sa vie au bien et à la sanctification de ces peuples.

Là dessus Mr. de Maisonneuve se mit à raconter au Père Lalemant, avec une entière effusion de cœur et sans omettre le moindre détail de l'existence qu'il avait mené jusqu'alors, qu'il était entré au service dès l'âge de treize ans, qu'il avait fait plusieurs campagnes et qu'enfin, s'il manifestait aujourd'hui une telle résolution, c'était surtout pour fuir la licence des camps et la compagnie des hérétiques dont l'armée était alors infestée. D'ailleurs, ajouta Mr. de Maisonneuve, vous savez, mon père, de quels écueils un jeune militaire se trouve entouré au milieu du monde; là-bas, dans les camps, j'avais au moins la ressource de mon luth que j'apprenais à pincer tout seul pour me tenir éloigné des compagnies qui auraient pu me devenir funestes; ici je

(1) Le roi confirma la cession de l'île de Montréal faite par la Compagnie de la Nouvelle-France, leur donna le pouvoir de nommer les gouverneurs de la future colonie et d'y avoir du canon et d'autres munitions de guerre pour sa défense.

(1) Edits et Ordonnances Royaux.

(2) M. l'abbé Faillon.

ne compte plus que sur vous pour m'aider à trouver les moyens d'aller servir Dieu au loin, dans la profession des armes ou autrement.

A peine Mr. de Maisonneuve avait-il pris congé du Père Laléant que Mr. de la Dauversière venait faire part au même Religieux de l'embarras où étaient les associés de Montréal, sur le choix d'un homme capable de conduire leur entreprise à bonne fin. Cet excellent père qui avait déjà servi de médiateur lors de la première cession de l'île de Montréal, fut encore heureux de pouvoir servir d'intermédiaire dans une circonstance aussi difficile que délicate.

—Je pense avoir votre affaire, dit-il à Mr. de la Dauversière. Je viens précisément de faire connaissance avec un gentilhomme d'une de nos meilleures familles de Champagne et je lui erois l'âme aussi bien trempée que l'épée.

Et le Père Laléant se mit à raconter à son tour à son ami tout ce que lui avait dit Mr. de Maisonneuve.

—Vous le voyez, Mr. de la Dauversière, continua le Père Laléant, Dieu protège évidemment le dessein de votre Société, car un gentilhomme rompu dès sa plus tendre jeunesse au métier des armes, plein de cœur, de foi et d'honneur, ne pouvait venir plus à propos pour se mettre à la tête de votre vaillante recrue qui sera peut-être appelée, dès son arrivée, à faire face aux Iroquois dont l'attitude menaçante compromet aujourd'hui l'existence de la Colonie. Le Père Vimont ne peut que er, à ce sujet, les plus tristes appréhensions. La Nouvelle-France va se perdre, nous craint-il, si elle n'est fortement et promptement secourue. Le commerce de ces Messieurs, la Colonie des Français et la religion qui commencent à fleurir parmi les Sauvages sont à bas si l'on ne dompte les Iroquois. Cinquante de ces barbares, depuis que les Hollandais leur donnent des armes à feu, sont capables de faire quitter le pays aux deux cents français dont se compose la colonie. (1)

A propos, Mr. de la Dauversière, j'allais oublier de de vous donner le nom et l'adresse de ce gentilhomme. Il s'appelle Pierre de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, et voici l'indication de la rue et de l'hôtel où il est descendu.

Voulant sonder Mr. de Maisonneuve, et surtout tâcher de le connaître avant de lui faire aucune proposition, Mr. de la Dauversière alla descendre à l'hôtel indiqué, comme s'il arrivait de voyage, et s'y fit donner une chambre.

Après avoir examiné Mr. de Chomedey à loisir, sans se faire connaître d'aucune façon, Mr. de la Dauversière crut qu'il était temps de frapper un coup décisif, et choisit, pour cet effet, le moment du dîner.

Or donc, comme on apportait le dessert, et que la conversation était devenue générale entre les nombreux commensaux de cette table d'hôtes, Mr. de la Dauversière se mit à parler du Canada et de l'armement que faisait en ce moment la Société de Montréal, ajoutant qu'elle était en quête d'un chef habile qui prendrait le commandement des colons.

Ces paroles eurent tout l'effet que s'était promis Mr.

de la Dauversière. A peine Mr. de Maisonneuve eut-il entendu parler du Canada et de l'armement projeté, qu'il accabla de questions Mr. de la Dauversière, en faisant plus à lui seul que tous les autres convives ensemble. Puis, comme on allait se lever de table, il pria le narrateur de bien vouloir lui faire l'honneur de passer dans son appartement.

—Volontiers, fit Mr. de la Dauversière qui s'y attendait.

Une fois seul à seul, M. de Maisonneuve raconta ce que nous savons déjà et termina ainsi : "J'ai deux mille livres de rentes pour tout bien, et si mes services peuvent être agréables à ces Messieurs, je m'offre pour commander la recrue et suis tout prêt à partir. Je n'ai aucune vue d'intérêt. Je pense, par mon revenu, me suffire à moi-même, et j'emploierais de grand cœur ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le Roi dans la profession des armes." (1)

Il serait difficile de dire la joie et la reconnaissance dont M. de la Dauversière fut pénétré en entendant ce discours. Il reçut M. de Maisonneuve comme un présent que la divine Providence faisait à la Compagnie, et se croyant déjà assuré du succès de cette œuvre, il le embrasse avec affection, le remercie de ses services et l'encourage à persévérer dans une résolution si sainte et si généreuse. Les associés de Montréal apprenant cette heureuse rencontre, ne rendirent pas de moins vives actions de grâces à Dieu qui venait ainsi à leurs aides, dans leur plus pressant besoin. Leur satisfaction semble même n'avoir plus de bornes lorsque voyant M. de Maisonneuve lui-même et s'entretenant avec lui, ils eurent connu sa vertu, son caractère, ses qualités distinguées et enfin son entier dévouement à l'œuvre de Montréal. (2)

Après un court voyage fait en Champagne pour y dire adieu à son vieux père (3) et à sa sœur Louise de Ste. Marie, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, à Troyes, qui lui donna en cette occasion tant en son nom qu'à celui de toute la Communauté, une image de la Très Sainte Vierge autour de laquelle elle avait brodé, en lettres d'or les paroles suivantes :

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) M. l'abbé Faillon.

(3) Le père de M. de Maisonneuve qui n'avait que ce fils unique, espérance de sa noble et entière famille, dès qu'il fut informé de ce dessein, s'y opposa de toute son pouvoir, protestant qu'il ne consentait jamais à le voir s'engager dans une pareille entreprise qu'il regardait comme tout à fait contraire aux intérêts de son fils. Mais celui-ci, pour dissiper les alarmes de son père par des mots si capables de faire impression sur son esprit, l'assura, qu'au contraire, en prenant la conduite de cette colonie, il se rendrait illustre, il acquerrait de très grands biens et ce qui n'est à jamais.

En s'exprimant ainsi il fit allusion à ces paroles de l'Évangile : " tout homme qui quittera sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, pour la gloire de mon nom, recevra cent fois plus autant et possèdera la vie éternelle : et comme dans la résolution de partir à la lettre le conseil que Notre Seigneur donne ici sur le détachement des parents, il parlait avec une pleine et ferme assurance, son père, moins spirituel que lui, crut qu'il parlait de biens temporels et de richesses matérielles. Il cessa donc, dès ce moment, de mettre obstacle à son départ et y consentit même très volontiers."

(Annales des Hospitalières, par la Sœur Morin.)

(1) Relation de 1641, page 58.

“ Sainte mère de Dieu, pure Vierge au cœur loyal, Gardez nous une place en votre Montréal.” (1)

Après avoir fait ce voyage, disons-nous, M. de Maisonneuve se rendit à la Rochelle, où l'avait déjà précédé M. de la Dauversière et M. de l'ancamp pour l'aider dans les préparatifs du l'embarquement.

La veille du départ on s'aperçut qu'il manquait un secours indispensable aux Colons, c'était une femme sage et intelligente, d'un courage héroïque et d'une résolution mâle qui les suivit dans ce pays barbare pour prendre soin des denrées et des diverses fournitures nécessaires à la subsistance de la Colonie et en même temps pour servir d'hospitalière aux malades et aux blessés. (2)

Tandis que M. de la Dauversière et ses deux amis désespérés de ce contretemps fâcheux, ne savaient où donner de la tête, pour trouver même à prix d'or, cette femme aussi rare qu'indispensable, survint, par une faveur toute spéciale de la Providence, la noble et héroïque Jeanne Mance qui accouru du fond de la Champagne, venait d'être agrégée à la société de Montréal et avait voulu partager les périls et la gloire des premiers pionniers de Villemarie.

Tout était prêt enfin, les trois bâtiments formant la flottille qui de ait transporter à travers l'Océan Villemarie et sa fortune, appareillèrent simultanément de la Rochelle et de Dieppe. Le navire qui portait M. de Maisonneuve avait vingt-cinq Colons et un Prêtre; M. Antoine Fauls destiné pour les Ursulines de Québec. Celui sur lequel se trouvait M^{me} Mance portait douze hommes accompagnés du Père Laplace pour Montréal. Le troisième bâtiment qui fit voile de Dieppe, avait à son bord dix hommes, dont deux ne voulurent consentir à partir qu'à condition d'amener leurs femmes que l'on avait par conséquent embarquées, ainsi qu'une vertueuse fille de Dieppe qui touchée soudainement d'un ardent désir d'aller elle-même à Montréal, pour y offrir à Dieu ses services, émit entrée de force dans le vaisseau au moment où il démarrait du port, malgré les efforts que l'on fit pour l'en empêcher. (3)

Ces trois bâtiments arrivèrent heureusement à Québec, à d'assez longs intervalles, après une navigation pleine de hasards et de périls.

Dans un autre récit, nous verrons Villemarie pointer sur les bords du majestueux St. Laurent en même temps que M. de la Dauversière, contre toutes les apparences humaines, va fonder à la flèche, en Anjou, l'Institut des Filles de St. Joseph, et que l'abbé Olier, instituant à Vaugirard la Société des Prêtres qui porteront peu après le nom de St. Sulpice, travaillera au renouvellement de l'Église de l'ancienne France par la formation d'un grand nombre de saints prêtres, et à l'établissement de l'Église dans notre patrie par le zèle de ceux de ses disciples qui, en son nom, viendront y travailler successivement.

Et ainsi se trouvent vérifiées les deux visions sur-naturelles qui commencent ce récit.

PAUL STEVENS.

ELEVATION SUR LA TOUSSAINT,

Par un Elève de Rhétorique.

Quitte un moment la terre, ô mon âme, prends un doux essor vers les parvis célestes et sur les ailes de la Foi, monte jusqu'à l'heureuse patrie des élus!

Cieux, ouvrez vos portes, laissez voir en ce grand jour la gloire de vos immortels habitants: je veux applaudir à leur triomphe et chanter le bonheur dont ils jouissent au sein de l'Éternel.....

O Dieu! quelle splendeur! quelle vive et pure lumière brille dans la sainte Cité! quels accords ravissants s'y font entendre! quelle suave harmonie! mais surtout quelle foule innombrable, quelle auguste assemblée peuple les portiques de la céleste Sion!

Le fleuve de la paix coule dans son enceinte,
C'est là que les élus affranchis de leurs seix,
Buveut l'heureux oubli des maux qu'ils ont soufferts.

De toutes parts, je vois briller des trônes, rayonner des couronnes, s'agiter des palmes de victoire; j'entends l'Éternel *hosanna* retentir dans la vaste étendue des cieux.

Là, se trouve réuni, au sein de la béatitude et rangé dans l'ordre le plus magnifique, le peuple infini des Saints et des Justes, formé de l'élite des générations de tous les lieux et de tous les âges. Ici, règnent, environnés de splendeur, les pieux descendants de Seth, le patriarche Abraham et tous ceux de ses enfants qui ont eu le mérite de sa foi, la constance de sa fidélité. De ce nombre: Moïse, Josué, qui chantent avec transport leur heureuse entrée dans la véritable terre promise. Mais surtout se déploie, dans une majesté sublime et imposante, la suite des Prophètes dont la voix inspirée annonça, des milliers de siècles par avance, la venue merveilleuse du Messie et sa mission divine de Réparateur du genre humain. Debout, à quelque distance, autour d'un brillant étendard, qui représente le glorieux symbole de la croix du Sauveur, se presse, en nombre infini, la foule des chrétiens.

D'abord, l'assemblée des Apôtres, qui ont approché davantage ici-bas la personne de leur Maître; témoins de sa vie, disciples immédiats de ses leçons, ils se sont inspirés de son esprit, animés de son zèle et s'en sont allés dans le monde, édifiant l'Église, méritant d'être appelés, avec leur divin Chef, les fondateurs de cette Sainte Cité, et se rendant dignes de l'honneur dont ils jouissent aujourd'hui.

Puis, je vois la phalange illustre de tous les Martyrs, ces généreux enfants de l'Église Militante, qui confessèrent hardiment Jésus-Christ et sa sainte Religion; ces athlètes magnanimes et ces héros du Christianisme, que ni l'appât de la séduction, ni la fureur des tyrans, ni la puissance des potentats, ni toute la rage des bourreaux, ne fut capable d'ébranler, qui se laissèrent immoler sans résistance, comme de tendres agneaux, pour l'amour de leur Foi, et répandirent sur la terre avec leur sang une féconde semence de chrétiens. Maintenant, tous, ils sont revêtus d'un ornement de gloire, leur tête est couronnée d'une auréole impérissable. Les palmes des vainqueurs sont dans leurs mains et de leurs cicatrices jaillissent des rayons de lumière qui les illuminent tout entiers et les font briller comme des astres dans le firmament.

En ce beau jour, ils se donnent le doux baiser de

(1) Écrits autographes de la sœur Bourgeoys.

(2) M. L'abbé Fallon.

(3) M. L'abbé Fallon.

paix avec des extases indicibles ; ils applaudissent tous ensemble à la victoire qu'ils ont remportée sur les hommes et sur l'enfer, et ils chantent sur des harpes divines l'hymne éternel de la vie bienheureuse qu'ils ont conquise au prix de leur sang.

A côté des Martyrs et dans un rang d'honneur, siègent, sous des dais de pourpre tout éclatants d'or, d'émeraudes et de rubis, les missionnaires de la Foi. Ils portent sur leur front la marque immortelle, le sceau ineffaçable de ministres du Seigneur selon l'ordre de Melchisédech. A leur suite vient cette foule incalculable de pontifes, de prêtres et de lévites qui, par leurs vertus éminentes, ont mérité d'être admis dans l'heureux séjour de la paix. Sur leurs fronts augustes brillent, rayonnantes, les tiaras décorées de perles, les triples diadèmes et les superbes couronnes.

Mais quelle troupe nouvelle frappe soudain ma vue ? A leurs robes éclatantes de blancheur, au voile transparent d'azur qui couvre leurs fronts, à la candeur angélique qui s'épanouit comme une fleur sur tous leurs traits, je n'ai pas de peine à reconnaître les Vierges. Un lys à la main, elles s'avancent à la suite de l'Agneau sans tache, et chantent en lui faisant cortège le cantique réservé pour elles seules.

Au-dessus de cette multitude innombrable de Vierges, de Saints et de Bienheureux, commence la magnifique hiérarchie des Esprits Célestes qui sont nés dans la gloire. Disposés en neuf chœurs immenses et suspendus sur leurs blanches ailes, ils s'élèvent en cercles pressés, et forment ainsi les plus magnifiques couronnes. Absorbés dans l'amour, inondés des torrents de la grâce, plongés dans des ravissements ineffables, ils se couvrent la face de leurs ailes et s'inclinent sous la majesté de Celui qui règne dans l'immortel séjour. Ils chantent, redisent et répètent sans cesse au milieu de leurs chœurs, l'éternel *alleluia*, cri de leur joie et de leur bonheur. Puis, plus haut que les Trônes, les Chérubins, et les Séraphins, apparaît, à mes regards, toute resplendissante de beauté, la Reine des Elus. Un diadème de douze étoiles scintille autour de sa tête. Sur un arc tout éclatant de lumière qui forme autour d'elle comme une seconde couronne, brillent, écrits en lettres d'or, ses glorieux titres de Mère de Dieu, d'Immaculée, de Souveraine des Anges et des hommes.

Mais, quel nouvel éclat mille fois plus beau, plus vif et plus pur jaillit au-dessus de Marie et illumine toute la céleste Sion d'une clarté dont resplendissent toutes les autres ? J'élève mes yeux et je vois planer sur la dernière sommité des Cieux le triple soleil de l'auguste Trinité. Là, règne l'Éternel sur un trône sublime. Il domine l'immensité de l'empire des Saints et regarde les Bienheureux qui l'adorent prosternés à ses pieds. Un nuage d'or, formé de l'encens des prières des Elus et des brûlantes ardeurs des Séraphins, monte sans cesse vers sa face adorable.

La grâce, qui ne tombe qu'en rosée sur la terre, découle du sein de Dieu comme des flots de miel, dans le Paradis. Elle s'insinue lentement dans les âmes pour faire mieux goûter la douceur de son onction. Les Saints en sont tout inondés, tout remplis, tout pénétrés. Leurs cœurs dilatés par les feux de la charité se dissolvent, se fondent d'amour comme la cire auprès de la flamme. Nageant dans les délices, abîmés dans la contemplation des attributs de Dieu, ils éprouvent à

la fois tout ce que sa gloire a de plus ravissant, sa tendresse de plus aimable et son amitié de plus doux.

Jouir, adorer, bénir et exalter sans cesse l'Éternel, et cela au milieu d'un océan de béatitude, aux accords d'une musique pleine de la plus suave harmonie, de cantiques et d'hymnes perpétuels d'actions de grâces, voilà la constante occupation des Elus dans le Ciel.

O Dieu ! quelles merveilles vous faites paraître dans ceux que vous aimez ! O heureux habitants du Paradis, quelle joie vous transporte au souvenir des luttes de l'épreuve ? Tous ces combats ont passé comme l'ombre, et votre triomphe et votre ivresse divine ne connaîtront d'autre fin que les jours de l'Éternité.

T. D.

NECROLOGIE.

M. F. L'HEUREUX, CURÉ DE CONTRECOEUR.

Le clergé du diocèse de Montréal vient de faire une nouvelle perte bien regrettable dans la personne d'un de ses membres distingués. M. F. L'heureux, curé de Contrecoeur, a été emporté dans la tombe à l'âge de 58 ans et dans sa 35ème de prêtrise, après une longue maladie qu'il a supportée avec une patience à toute épreuve.

Quoique depuis l'incendie de son église, arrivée l'année dernière, M. L'heureux ressentit plus ou moins, les attaques de la maladie qui l'a conduit à la mort, il conserva néanmoins toujours assez de courage et de force pour suivre et diriger la construction de sa nouvelle église qui est sur le point d'être terminée.

Le jour de sa mort a été un jour de larmes sincères et abondantes pour toute la paroisse et Contrecoeur gardera longtemps son précieux souvenir.

M. L'heureux était membre de la société d'une messe et appartenait à la caisse ecclésiastique de St. Jacques.

MONUMENT EN L'HONNEUR DE FEU MESSIRE
CHARLES JOSEPH DUCHARME.

C'est avec bonheur que nous transcrivons dans l'*Echo* les quelques lignes suivantes qu'on a bien voulu nous communiquer.

L'Église de Ste. Thérèse, où sont déposés les restes précieux de feu Monsieur Ducharme, étant entièrement restaurée, les Messieurs du Collège, de concert avec quelques anciens élèves, ont choisi cette circonstance pour élever, à la mémoire du bienfaiteur de la jeunesse, un monument de leur reconnaissance.

Le 4 novembre prochain, fête de St. Charles, a été fixé pour faire l'inauguration solennelle du monument. Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, a fait espérer qu'elle ferait elle-même la cérémonie.

Le clergé et les habitants de Ste. Thérèse seront très heureux de voir, en ce jour, les élèves de Monsieur Ducharme et tous les amis de son Institution assister à cette fête de famille, et se joindre à eux pour rendre un hommage si justement mérité au généreux Fondateur du Petit Séminaire de Ste. Thérèse.

JEANNE-MARIE.

(Suite.)

V

LA PRISON PRÉVENTIVE.

Il n'y avait alors à Reilon que des voleurs ; Lazare, accusé d'un assassinat, devenait un criminel d'importance.

—Et qui vous accuse-t-on d'avoir assassiné ?

—Un marchand de bœufs.

—C'est riche, les marchands de bœufs, murmura Rouge-Maille.

—Et, ajouta la Limace, on l'a volé après l'avoir tué ?

—Sans doute.

—Et il y a des gens qui disent...

—Ah ! s'écria Lazare, ils ne disent que la vérité ! Ils m'ont vu avec lui... et le pire de tout, c'est que deux heures avant le crime il avait vidé sa bourse pour me tirer d'embarras.

C'est grave ! dit Rouge-Maille, et pourtant, c'est bien simple : puisqu'il vous prêtait volontairement de l'argent, vous n'aviez pas besoin de le tuer pour en avoir.

—J'ai dit cela au juge, répondit Lazare avec abattement.

Et il ne vous a pas cru ? demanda Rouge-Maille.

—Non, puisque je suis ici...

—Ce que c'est que la justice, glapit la Limace.

—Si j'étais seul au monde, reprit Lazare, je me consolerais en pensant que, ma mère et mon père étant morts, le malheur qui me frappe ne nuit à personne... ; mais j'ai une femme, deux petits enfants..... Le matin du jour où l'on m'a fait quitter le Grand-Moutier, j'avais à payer un billet... le malheureux billet qui est cause que je suis allé à la foire pour y rencontrer Claude, le marchand de bœufs... Et je ne sais point si, comme on me suspectait déjà on aura pris l'argent tout de même...

—Les procès, dit Rouge-Maille, sont la ruine des pauvres gens, qu'ils les perdent ou qui les gagnent...

—Ainsi, quand bien même on me reconnaîtrait innocent, je n'en serai pas moins perdu, et ma ferme vendue...

—Cela est probable.

—Alors il eût mieux valu que je tombasse mort au moment où la main de Claude a touché la mienne.

—Non, dit le forçat récidiviste, car il n'y a que de la mort qu'on ne revient pas.—Lazare baissa la tête, et garda le silence, quelque effort que l'on fit pour le distraire de ses sombres pensées.

Il fut interrogé de nouveau par le juge d'instruction.

Chaque fois le magistrat prenait à tâche de rendre ses questions plus captieuses, et d'embrouiller si bien l'écheveau des renseignements demandés et des détails reçus que le malheureux Lazare sentait son cerveau se fendre et les idées tourbillonner dans sa tête. Il ne comprenait pas pourquoi cet homme à la physiologie impassible, au regard fin et doux, tendait autour de lui des rets invisibles, comme l'araignée qui tend patiemment une toile pour y faire tomber le moucheron.

L'innocent fermier répétait uniformément le mêmes choses, protestant de son amitié pour Claude, en dépit de l'avarice du marchand de bœufs, pleurant sur cette fin tragique qui attendrissait son cœur même avant qu'il eût songé qu'elle brisait à jamais son bonheur,

ce pauvre et simple bonheur abrité par les châtaigniers du Grand-Moutier.

Les interrogatoires devenaient pour Lazare d'intolérables tortures. Il se débattait en vain, le questionnaire le poussait, le harcélait, le martyrisait, et le triste accusé s'écriait parfois d'une voix déchirante :

—Guillotinez-moi tout de suite, et ne me faites pas mourir à petit feu.

Les pièces du procès furent expédiées au chef-lieu ; l'affaire fut rapidement instruite ; on l'inscrivit comme devant passer aux prochaines assises, qui devaient suivre la rentrée de la cour impériale alors en vacances.

Tandis que Lazare gémissait dans la chambre commune, où la lumière lui venait obscurcie par des grilles de fer : tandis qu'il se lamentait dans l'étroit espace du préau en regardant le ciel bleu au-dessus des murs, assez haut pour défier l'escalade ; le président, les juges, les avocats secouaient la fatigue d'une rude année, et se reposaient dans de belles campagnes de la vie de palais et de l'ennui des affaires.

Les stagiaires retrouvaient leur gaieté d'étudiant, et attendaient de grandes causes à plaider, causes capitales sur lesquelles se fonderait leur réputation d'orateurs et leur fortune à venir.

Le temps ne paraissait long à aucun d'eux ; le meurtre accompli dans la commune de Bains n'était pas de nature à exciter vivement la curiosité ; l'opinion publique ne se partageait point en deux camps, comme il arrive le plus souvent lorsque le mystère plane sur la perpétration d'un crime. L'assassinat et le vol ne pouvaient avoir été commis que par Lazare.

On ne tenait compte ni de l'honnêteté antique d'une famille de laboureurs, ni de la conduite sans tache de Lazare, ni de ses dénégations.

Il est si naturel que l'on nie d'avoir commis une action lâche et misérable, que nul ne s'inquiétait de savoir si Lazare n'était pas victime d'une fatalité inouïe, et ne tombait pas écrasé sous le faix de circonstances concordantes.

Du reste sa situation de simple fermier dans la gêne, ce coup de couteau unique donné en plein cœur à Claude, ne présentaient rien de capable de remuer les fibres nerveuses des femmes, et de remplir les caquets des oisifs.

On ne trouvait là ni raffinements atroces de cruauté, ni éléments d'intérêt tel qu'une haute situation, une fortune colossale, permettant à la foule de se demander ce qu'elle pèserait dans la balance de la justice.

Hélas ! que de procès aussi peu dignes de nous passionner en apparence se déroulent devant les cours d'assises ! que de luttes cachées, de martyres inconnus, de secrètes douleurs, d'innocences souillées par un soupçon injuste, de détentions cruelles, de verdicts d'acquiescement payés de trop de pleurs, de désespoirs amers, de ruines complètes, de déshonneurs, de vies brisées, chaque fois que s'ouvre une session !

Quel poids que celui de la toge du juge, et de la simarre fourrée d'hermine !

Quelle responsabilité que celle de l'homme chargé par la loi d'accuser un autre homme, et de demander sa tête en expiation d'un crime !

Quel sacerdoce que celui qu'exercent pendant une quinzaine de jours des gens tirés au sort pour connaître d'une affaire, et prononcer sur une existence ! Une minute d'inattention, l'audition d'un témoin distraitement

écoulée, un mot mal saisi, un détail oublié, peuvent peser sur la décision à prendre, et dicter le OUI ou le NON dont dépendent une fortune, un honneur, une vie !

Les juges assis devant la table magistrale, tous ceux qui ont l'habitude des batailles d'éloquence, qui apprécient l'acte d'accusation, démontent les tergiversations, émondent les dépositions verbeuses, font la part de l'éloquence du barreau dans les réquisitoires, et connaissent la valeur d'un sobre résumé des débats, courent bien moins le risque de se tromper ou de se laisser influencer que des hommes enlevés à des occupations toutes différentes, les uns au plaisir de la chasse, les autres à leur comptoir, ceux-ci à la charrue.

L'intelligence manque parfois à des individus qui auraient besoin de génie pour discerner la vérité dans certaines causes difficiles.

Il semble qu'un homme appelé comme juré à une session d'assises devrait avoir le recueillement d'un prêtre.

La vie d'un homme ! quel lourde chose à tenir dans ses mains...

Et si, quand le propriétaire campagnard, une fois rentré dans sa maison entre sa femme et ses enfants, avait à se dire qu'il s'est senti distrait pendant les débats, que l'influence de l'un de ses collègues a dicté sa réponse, qu'il n'était pas sûr de la culpabilité de l'homme qu'il a déclaré un membre gangrené de la société, bon à en être retranché, quel remords dont rien n'apaiserait la douleur aiguë...

Aussi tout concorde-t-il à frapper l'esprit et le cœur des jurés d'une crainte prudente.

Dans la salle, le premier, le plus magnifique et le plus simple des ornements est une croix, à laquelle est attaché le Sauveur du monde, déclaré coupable par les Juifs de rébellion envers l'autorité et de corruption du peuple.

Nous le répétons, la saison était belle, les jours s'écoulaient serens et radieux sous les triomphants rayons d'un soleil de septembre.

Cependant chaque jour il diminuait de force, et chaque jour aussi le courage de Lazare s'en allait.

On ne l'oubliait pas, cependant.

Tous les dimanches, à l'heure où il était possible aux prisonniers de recevoir la visites de leur famille, le guichetier venait chercher Lazare et le conduisait au parloir.

Une jeune femme pâle, tenant deux enfants dans ses bras, s'avançait vers lui, souriants à travers ses larmes, et tâchant de lui adresser des paroles d'encouragement qu'étouffaient les pleurs.

Jeanne-Marie et Lazare se regardaient longuement, se pressaient les mains ; le fermier couvrait de baisers les cheveux blonds de Luce et les yeux noirs de Vincent. Quand il hasardait une question sur l'existence que la jeune femme menait au Grand-Montier, celle-ci répondait qu'il ne lui manquait rien ; qu'elle pétrissait du pain, que la vache donnait du lait, que la moisson coupée, battue, avait été arrangée ; que le rendement de la récolte était bon, et que rien ne resterait à souhaiter pour elle, si les juges le rendaient à la liberté !

Elle ne paraissait point mettre en doute que Lazare serait bientôt libre, et s'efforçait de lui prouver qu'il ne devait point trop se préoccuper l'esprit, attendu qu'il aurait repris son travail au Grand-Montier avant que l'époque de labourer les champs fût revenue.

Jeanne-Marie apportait à Lazare des galettes de sarrasin, de belles pommes rouges ; les enfants tenaient

dans leurs petites mains des fleurs de genêts et de bruyères ; et quand l'heure de se séparer était venue, ils avaient peine à s'arracher à leur dernière étreinte, et ne sentaient plus le courage de se quitter.

Jeanne-Marie aurait souhaité qu'on lui permit d'habiter un cahot avec Lazare et ses enfants.

— À dimanche ! disait le prisonnier, la voix calme.

— Au revoir ! répondait la jeune femme avec l'accent de la résignation.

Et ils se quittaient.

Touchant mensonge ! sainte hypocrisie, noble courage de leurs cœurs brisés.

Tous deux chaque fois sentaient d'avantage s'épuiser leurs forces.

Jeanne-Marie fondait en larmes en se souvenant de la pâleur qui couvrait maintenant le front du jeune fermier ; et Lazare, songeant au cercle bleuâtre qui entouraient les grands yeux de sa femme, se demandait quels pleurs et quelles insomnies laissaient des traces semblables sur ce visage si épanoui par la joie, dans les jours où ils vivaient en pleine confiance, sous les noyers sombres, les châtaigniers au parfum étrangement doux, à l'ombre des haies fleuries qui leur faisaient à midi un abri pour le sommeil.

Dans le village on se montrait bon pour Jeanne-Marie, mais d'une pitié offensante pour son cœur. Comme on croyait son mari coupable, on ne la secourait que comme une victime. Les paroles d'amitié qu'elle entendait lui semblaient une raillerie ; les services offerts, un outrage, la protection offerte, une compassion déshonorante.

Et c'était surtout en regardant ses enfants qu'elle tombait dans des tristesses amères : car enfin, si l'on se montrait tel pour la femme de l'accusé, que ferait-on pour les fils du condamné, si l'on venait à condamner Lazare.

Oh ! pensait alors la pauvre créature, il ne sera jamais blâmé, haï, méprisé de tous... Dieu, qui me l'a donné pour mari, le chargea de me protéger et de me défendre... Mais il lui plaît de changer les rôles, et j'accepte ma tâche. Fût-il aux yeux de tous un malheureux, un misérable, il restera toujours pour moi un honnête homme, presque un martyr.

Que les heures paraissent longues à tous deux ! Comme ils appelaient avec impatience une lutte terrible, mais d'où ils espéraient que jaillirait la lumière ! L'immobilité les tuait : elle, dans sa ferme solitaire, lui dans la chambre commune et dans le préau sans ombre et sans fleurs...

Il devrait y avoir dans toutes les chambres, destinées aux prisonniers, un tableau représentant le Christ en prison... La vue de ce Captif aux épaules déchirées par les fouets, aux membres liés de cordes qui brisent ses poignets et meurtrissent ses pieds délicats, enseignerait la patience à des malheureux que frappe la suspicion avant que la loi les condamne.

Où, les heures se traînaient, lentes, lugubres, offrayantes ; et cependant un nouvel effroi venait opprimer le cœur de Jeanne-Marie : son mari devait partir pour Rennes vers le mi-octobre.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)